



Bougival, vendredi 19 avril 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/01234

Modifiant l'avis n° FR/2024/01227

Cloture par l'avis n° FR/2024/02828

Pris en application :

Crue**SEINE AVAL - BIEF DE BOUGIVAL - PK 16,800 AU
PK 48,700****Modification des conditions de navigation (tous les usagers -
dans les deux sens)**

- à partir du **23/02/2024 à 19:30** au **17/04/2024 à 08:45**
 - o Seine à l'aval de Paris (sur le Bief de Bougival)
entre les pk 16,800 et pk 48,700

**Extrême vigilance (Courants traversiers au droit des écluses
de Suresnes) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du **23/02/2024 à 19:30** au **17/04/2024 à 08:45**
 - o Seine à l'aval de Paris (écluse triple de Suresnes)
pk 16,800 (A l'amont et à l'aval)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés du dépassement de la cote de 24,74 mNGF à l'aval des ouvrages de Suresnes.

En complément des restrictions indiquées dans l'avisbat FR/2024/01227, Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de la **mise à clair des deux barrages de Suresnes à partir de ce vendredi 23 février 2024 à 19h30**. Par conséquent, une vigilance particulière est à observer à l'approche des écluses de Suresnes du fait des courants traversiers générés au droit des ouvrages.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale. Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL
Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Chef de la subdivision exploitation

Signé

Vincent MOREL